

Pointe-à-Pitre, le 13 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CTAP SUR LE BTP : GUADELOUPE ÉCONOMIQUE NE VEUT PAS D'UNE RÉUNION D'AVANT-VACANCES

Réunie ce lundi 13 juillet 2026, Guadeloupe Économique accueille favorablement la convocation par la Région Guadeloupe d'une Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), regroupant les présidents de collectivités, les parlementaires et l'État, pour traiter de la crise que traverse le secteur du BTP.

Cette CTAP ne doit pas constituer une réunion de plus avant la coupure estivale. Après la table ronde du 2 juillet dernier, qui n'a débouché sur aucune mesure concrète de paiement, la question de la survie des entreprises du secteur du BTP se pose avec acuité et le temps des concertations est révolu.

La dette des donneurs d'ordre publics à l'égard des entreprises guadeloupéennes s'élève à près de 180 millions d'euros, dont 101 millions d'euros au seul secteur du BTP. Ces montants ne sont plus des chiffres administratifs : ils correspondent à des salaires non versés, des fournisseurs non réglés et des entreprises à l'arrêt.

Guadeloupe Économique attend de cette CTAP des engagements fermes et datés sur deux points non négociables :

- 1. Le paiement effectif et sans délai des sommes dues** aux entreprises créancières de la commande publique ;
- 2. L'arrêt immédiat des procédures contentieuses engagées par les organismes sociaux et fiscaux** à l'encontre d'entreprises dont les difficultés de trésorerie résultent directement du non-paiement de la commande publique. Une entreprise ne peut pas être poursuivie, et encore moins mourir, pour n'avoir pas recouvré ce qu'on lui doit.

Un message clair à la population guadeloupéenne

Guadeloupe Économique tient à expliquer simplement ce qui est en jeu. Cette crise n'est pas un problème réservé à quelques grandes entreprises du bâtiment. Derrière chaque chantier à l'arrêt, il y a des artisans, des fournisseurs de matériaux, des transporteurs, des sous-traitants et des salariés, souvent employés par de très petites structures, qui vivent directement ou indirectement de l'activité du BTP.

Quand une entreprise n'est pas payée, c'est toute une chaîne d'emplois locaux, y compris ceux qui n'apparaissent jamais dans les statistiques du secteur, qui se retrouve fragilisée. C'est donc bien l'ensemble de l'économie guadeloupéenne, et pas seulement le BTP, qui est impacté.

Guadeloupe Économique met solennellement en garde les collectivités, les établissements publics et l'État : à défaut de solutions concrètes à l'issue de cette CTAP, les organisations professionnelles de tous les secteurs d'activité n'excluent aucune forme d'action pour faire respecter les droits des entreprises guadeloupéennes.

Le temps du dialogue ne peut plus se substituer au temps de l'action.

Patrick VIAL-COLLET



Bruno BLANDIN



José GADDARKHAN



Charly VINCENT



Franck DESALME



Victor VENUTOLO



Victor NANETTE



Catherine CADROT



Thierry PIERRE-JUSTIN



Olivier CESAR-AUGUSTE



Christophe WACHTER



Contact presse : Guadeloupe Économique